

DOSSIER DE PRESSE

« Les Ardennes dans votre assiette »

aGRICULTURES
& TERRITOIRES
CHAMBRE D'AGRICULTURE
ARDENNES

TERRES d'**a**VENIR



Contexte

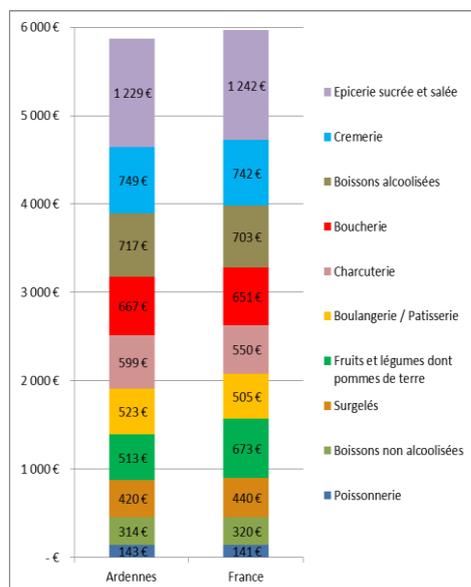
Etat des lieux

Production agricole

Les Ardennes s'étendent sur 524 611 hectares. L'agriculture occupe à elle seule 62% du territoire. Toutefois, le département bénéficie d'une faible identité de ses produits ardennais : 0 Appellation d'Origine Contrôlée, 2 Indications Géographiques Protégée (Boudin blanc de Rethel et Jambon sec des Ardennes). Sur un total de 2700 exploitations agricoles dans le département, 8 % d'entre elles commercialisent leurs produits en circuits courts et 92% en circuits « classiques ».

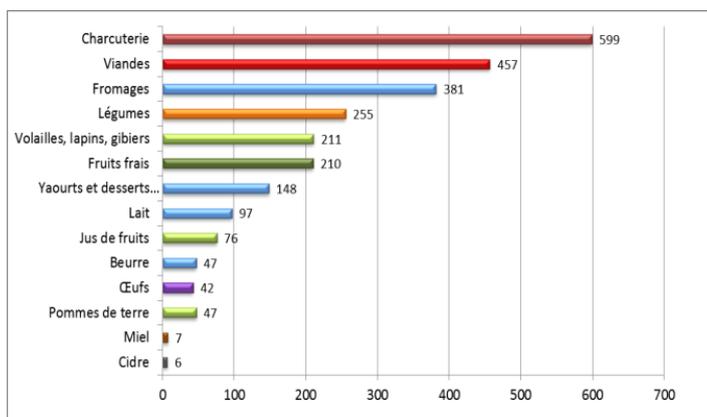
Consommation alimentaire ardennaise

Panier moyen alimentaire d'un ménage ardennais en 2014



Source : IDC 2014, CCI France

Zoom sur le panier moyen ardennais / ménage / an



Produits laitiers : 673€/ménage/an

Viande: 668€/ménage/an

Charcuterie: 599€/ménage/an

Fruits et légumes: 512€/ménage/an

21 %



Le panier moyen ardennais en boucherie / charcuterie est plus élevé que le panier national.

8 %



Le panier moyen ardennais en fruits et légumes est plus faible que le panier national.



Projet Alimentaire Territorial

Le Projet Alimentaire Territorial (PAT) est une notion inscrite dans la loi d'Avenir pour l'Alimentation, l'Agriculture et la Forêt du 13 octobre 2014 qui a pour but, par son caractère fédérateur et global, d'affirmer l'importance de l'ancrage territorial dans la définition de la politique nationale pour l'alimentation.

Le réseau des Chambres d'Agriculture s'est impliqué dans la mise en place des Projets Alimentaires Territoriaux. Pour notre département, la Chambre d'Agriculture des Ardennes est chargée de la coordination.

Le Projet Alimentaire Territorial des Ardennes constitue un ensemble d'initiatives locales visant à développer un système alimentaire territorial et à structurer l'économie agro-alimentaire par le rapprochement des acteurs impliqués dans ce système et par le développement d'une alimentation locale, durable et de qualité.

Enjeux

Le PAT répond à l'enjeu d'ancrage territorial de l'alimentation et revêt :

▲ Une **dimension économique** par la structuration et la consolidation des filières, le maintien des exploitations viables et durables, et la création de valeur ajoutée et d'emplois.

Public cible : les agriculteurs et acteurs des filières.

▲ Une **dimension environnementale** par le développement de la consommation de produits locaux et la valorisation des productions respectueuses de l'environnement.

Public cible : la population ardennaise.

▲ Une **dimension sociale** par le travail fondé sur la rencontre d'initiatives avec tous les acteurs du territoire, la contribution à une identité commune du territoire et la valorisation des terroirs.

Public cible : les collectivités.

La valeur ajoutée et l'emploi passe par la relocalisation de la consommation alimentaire et des circuits de proximité qui restent encore à explorer, notamment avec les Grandes et Moyennes Surfaces, la restauration hors domicile (restauration collective, restaurants...), le commerce de détails (boucheries, artisans)...

Une première opération

« Les Ardennes dans votre assiette »

Déroulement

L'opération intitulée « Les Ardennes dans votre assiette » a été imaginée dans le cadre du PAT et dans le but de rapprocher les distributeurs du département des producteurs locaux.

Pour ce faire, la Chambre d'Agriculture a proposé aux Grandes et Moyennes Surfaces présentes sur le département ainsi qu'aux bouchers et restaurateurs locaux d'être partenaire de cette opération en commercialisant une viande bovine exclusivement locale sur une période donnée du mercredi 6 juillet au dimanche 17 juillet.

Les trois conditions à respecter pour faire partie du projet sont les suivantes :

- Race à viande (aussi appelée race allaitante) bovine, c'est-à-dire spécialement élevée pour la production de viande. Les traditionnelles races allaitantes sont les Charolaises, Limousines, Blondes d'Aquitaine et Rouges des prés.
- Bête élevée dans les Ardennes.
- Bête abattue dans les Ardennes. Les deux abattoirs du département se trouvent à Charleville-Mézières (SOCAVI) et Rethel (SOBEVIR).

Une liberté dans le choix des producteurs a été laissée aux partenaires de l'opération et la Chambre d'Agriculture des Ardennes s'est tenue disponible pour accompagner ceux-ci s'ils rencontraient des difficultés dans leur approvisionnement.

Objectifs

- Valoriser la viande bovine 100% ardennaise
- Sensibiliser les Ardennais aux enjeux de la consommation locale
- Créer une opportunité de consommer des produits locaux et développer l'achat responsable
- Rapprocher tous les acteurs de la chaîne de production : éleveurs, transformateurs, distributeurs et restaurateurs
- Encourager et pérenniser l'approvisionnement en produits locaux dans la grande distribution, la boucherie et la restauration
- Favoriser les filières agricoles de proximité pour développer le « consommer local »

Partenaires

Certaines boucheries se fournissant auprès de la SARL Grimplet ainsi que 4 enseignes comprenant 14 points de vente ont répondu présentes :



Route départementale 764
08000 Villers-Semeuse
Email : vs@cora.fr
Tél. : 03 24 59 83 83



Route Nationale
Centre Commercial Mac Mahon
08140 Bazeilles
Tél. : 03 24 27 48 04



197/199 avenue Carnot
08000 Charleville-Mézières
Tél. : 03 24 37 46 11

69 route de Monthermé
08000 Charleville-Mézières
Tél. : 03 24 59 10 33

Route de Beauraing
08600 Givet
Email : contact@intermarche-givet.fr
Tél. : 03 24 42 30 40

140 Avenue Roger Posty
08320 Vireux Molhain
Tél. : 03 24 41 69 28

13 Avenue Danton
08500 Revin
Tél. : 03 24 40 11 22

63 avenue Blanqui
08120 Bogny-sur-Meuse
Tél. : 03 24 52 31 80

Rue Cadeau
08200 Sedan
Tél. : 03 24 27 19 29

2 avenue de l'Europe
ZAC de Wé
08110 Carignan
Tél. : 03 24 22 02 12

24 rue de Reims
08300 Sault les Rethel
Tél. : 03 24 38 18 10

4 rue Arthur Rimbaud
08300 Amagne
Tél. : 03 24 39 84 60



14 Avenue Pasteur
08200 Sedan
Tél. : 03 24 29 73 73

Rue du Blanc Mont
08400 Vouziers
Tél. : 03 24 71 70 58

Une communication commune

Des visuels de communication communs avec une identité forte ont été réalisés par la Chambre d'Agriculture à destination de tous les participants de l'opération.

Affiche



SARL GRIMPLET
et ses boucheries partenaires



Les Ardennes dans votre assiette...

Les Ardennes s'étendent sur 524 611 hectares. A elle seule, l'agriculture occupe 62% du territoire. Avec 2700 exploitations agricoles, le département bénéficie d'une diversité de production et de structures aussi bien en élevage qu'en grandes cultures.



5 BONNES RAISONS DE CONSOMMER LOCAL

➤ Consommer des produits de saison et de qualité

Les produits frais de saison sont au summum de leurs qualités nutritionnelles et gustatives, ils disposent de toutes leurs molécules bienfaitrices pour votre organisme.

➤ Favoriser l'emploi et l'économie du département

En achetant local, on préserve la dynamique économique à travers le maintien et la création de l'emploi (production, transformation, logistique...). On contribue aussi à préserver le savoir-faire local.

➤ Connaître l'origine de son alimentation

Savoir que le produit qu'on consomme provient d'un producteur situé à seulement quelques kilomètres de chez soi, c'est aussi s'assurer qu'il a peu voyagé et qu'il a été sujet à moins de traitements qu'un produit importé.

➤ Faire du bien à son porte-monnaie

Vous bénéficiez de prix avantageux grâce à la proximité du lieu de production, mais pas seulement : acheter des produits de saison, c'est le moyen de se procurer des produits au moment où la production est la plus abondante et donc les prix au plus bas.

➤ Limiter l'impact sur l'environnement

Les produits locaux transitent au plus sur quelques kilomètres. Ils sont souvent moins emballés, ce qui représente une économie de carton et de plastique importante et une réduction des déchets.



La Chambre d'Agriculture des Ardennes, quel rôle ?

Porteuse de nombreuses actions de développement agricole et rural, la Chambre d'Agriculture des Ardennes a pour ambition de proposer un projet de territoire global à dimension économique, environnementale et sociale incitant au maintien et au développement de la consommation locale dans les années à venir. « Les Ardennes dans votre assiette » s'inscrit donc dans un plan d'action visant à promouvoir une alimentation saine, locale et de qualité à travers une augmentation de la connaissance, de l'accessibilité et de la qualité des produits locaux.

Quelques photos de l'opération sur les lieux de vente



Intermarché Sedan



Leclerc Sedan



Cora Villers Semeuse



La Chambre d'Agriculture des Ardennes

Institution publique et professionnelle, la Chambre d'Agriculture fédère l'ensemble des acteurs du monde agricole. Deux missions essentielles l'animent : d'une part, un rôle d'avis et de conseils auprès des Pouvoirs Publics au nom de l'intérêt général agricole ; d'autre part, un rôle d'intervention et tout spécialement de conseil auprès des agriculteurs et des collectivités.

La Chambre d'Agriculture dispose d'un réseau de compétences unique à la disposition de l'ensemble des acteurs agricoles et ruraux. De l'installation à la transmission, du conseil technique au conseil d'entreprise, des enjeux environnementaux aux réalités des marchés, de la formation à la promotion des produits et des métiers, les équipes accompagnent au quotidien les agriculteurs dans la gestion de leurs exploitations et les territoires dans leurs projets.

www.ardennes.chambagri.fr



CONTACT

Chambre d'Agriculture des Ardennes

1 rue Jacquemart Templeux
08013 CHARLEVILLE-MEZIERES Cedex

Claire PIGNON : 03.24.36.64.54

c.pignon@ardennes.chambagri.fr

Clémence LEGRAND : 03.24.56.56.27

c.legrand@ardennes.chambagri.fr